

Nidec	PS4 : GERER LES EQUIPEMENTS DE CONTRÔLE, DE MESURES & D'ESSAIS			Classement / File : S4T033	
	DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ ET D'INCORPORATION				
QUALITY MANAGEMENT	Moteur (F)LSN			Révision : A	Page : 1 / 2
	Doc type : S6T002 Rev B du from 26/11/2014			Annule et remplace / Cancels and replaces	
		<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> R	<input checked="" type="checkbox"/> I	

Nous, **MOTEURS LEROY SOMER**, Bd - Marcellin LEROY 16915 Angoulême cedex 9 France,

déclarons, sous notre seule responsabilité, que les produits :

Moteurs des séries LSN et FLSN anti étincelles " n "

portant sur leur plaque signalétique les marquages suivants :

CE		Ex nA IIC T3 (ou T4) Gc ou	Ex nA nC IIC T3 (ou T4) Gc	(zone 2)
ou CE		Ex nA IIC T3 (ou T4) Gc	Ex tc IIIC T125°C (jusqu'à 200°C) Dc	(zone 2 et 22)
ou CE		Ex nA nC IIC T3 (ou T4) Gc	Ex tc IIIC T125°C (jusqu'à 200°C) Dc	(zone 2 et 22)

Les moteurs IIC pourront être plaqués IIA ou IIB pour des raisons commerciales.

sont conformes :

Aux directives européennes suivantes :

- Directive Basse Tension : **2014/35/UE**
- Directive Compatibilité Electromagnétique : **2014/30/UE**
- Directives ATEX : **2014/34/UE**

Aux normes européennes et internationales :

CEI-EN 60034-1:2010; 60034-2-1:2014; 60034-5:2001/A:2007; 60034-6:1993; 60034-7:1993/A1:2001; 60034-8:2007/A1:2014 ; 60034-9:2005/A1:2007; 60034-14:2004 /A1:2007; 60034-30-1:2014; 60072-1:1991 ; CEI 60079-0:2011; EN 60079-0:2012; CEI 60079-15:2010; EN 60079-15:2010; CEI 60079-31:2013; EN 60079-31:2014.

Cette conformité permet l'utilisation de ces gammes de produits dans une machine soumise à l'application de la Directive Machines 2006/42/CE, sous réserve que leur intégration ou leur incorporation ou/et leur assemblage soit effectué(e) conformément entre autres aux règles de la norme EN 60204 « Equipement Electrique des Machines ».

Les produits définis ci-dessus ne pourront être mis en service avant que la machine dans laquelle ils sont incorporés n'ait été déclarée conforme aux Directives qui lui sont applicables.

L'installation de ces matériels doit respecter les règlements, les décrets, les arrêtés, les lois, les directives, les circulaires d'applications, les normes, les règles de l'art et tout autre document concernant leur lieu d'installation. Le non-respect de ceux-ci ne saurait engager la responsabilité de LEROY-SOMER.

Nota : Lorsque les moteurs sont alimentés par des convertisseurs électroniques adaptés et/ou asservis à des dispositifs électroniques de commande ou de contrôle, ils doivent être installés par un professionnel qui se rendra responsable du respect des règles de la compatibilité électromagnétique du pays où le produit est installé.

Visa du responsable qualité site :

G.GARDAIS le : 10 Juillet 2017

Visa du responsable technique site :

B.VINCENT le : 11/07/2017